

Couthuin, le 23 novembre 2018

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le lundi 3 décembre 2018 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Communication relative à la validation des élections.
2. Prise d'acte du désistement de Madame SEPULCHRE Véronique de ses fonctions de conseillère communale en application de l'article L1122-4 du CDLD .
3. Prise d'acte du désistement de Madame DELCOURT Murielle de ses fonctions de conseillère communale en application de l'article L1122-4 du CDLD.
4. Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités.
5. Prestation de serment et installation des conseillers communaux.
6. Vote du pacte de majorité.
7. Démission de Madame MARCHAL-LARDINOIS Marie de ses fonctions de Présidente du CPAS.
8. Prestation de serment des membres du Collège communal.
9. Désignation des conseillers de l'action sociale.
10. Désignation des conseillers de police.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUTPHENNE